



Alliance de recherche IREF-Relais-femmes

**RÉALITÉ DU FINANCEMENT
DES GROUPES DE FEMMES À CARACTÈRE ETHNOCULTUREL
ET RACISÉ AU QUÉBEC**

RECHERCHE-ACTION

Juin 2004

Recherche et rédaction : *Yasmina Chouakri*, Fédération des femmes du Québec

Responsable du côté universitaire : Micheline Labelle (CRIEC)

Élaboration de la liste des groupes et envoi des questionnaires : *Tatiana Gomez*

Suivi des envois et relance : *Adinet Valandia* (stagiaire UDM et membre FFQ)

Organisation des *focus group* et transcriptions: *Ariane Palmer* (stagiaire UDM)

Introduction

Dans un contexte d'augmentation des volumes d'immigration au Québec ces dernières années (37 629 en 2002, 39 512 en 2003)¹ ainsi que dans les années à venir, d'une féminisation croissante des flux migratoires (18 196 f et 19 433 h en 2002, 19 742 f et 19 770 h en 2003)² et du défi du mouvement des femmes à s'adapter à la pluralité de la composante des femmes du Québec, la Fédération des femmes du Québec ne pouvait pas ne pas se questionner sur l'adéquation des moyens et ressources des groupes de femmes des communautés ethnoculturelles et racisées face aux défis de l'intégration et d'une participation citoyenne de toutes les femmes sans exclusive.

Pour la Fédération des femmes du Québec, la participation démocratique et civique des femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées en tant que citoyennes constitue un des éléments déterminants pour la santé démocratique du mouvement des femmes et du Québec en général.

D'autre part, le rôle du mouvement associatif à caractère ethnoculturel et racisé dans son ensemble est important comme le précise Micheline Labelle³ :

« Les associations volontaires sont des lieux privilégiés de production de l'ethnicité et des processus de racisation, des lieux de promotion et de défense des droits et des intérêts des groupes minoritaires; elles jouent un rôle crucial dans l'adaptation des migrants et des réfugiés (Breton, 1991) et se constituent parfois en groupes de pression (Labelle, Lévy, 1991). Des logiques diverses d'intégration animent leur action revendicatrice quant à l'accès à l'égalité en emploi, aux services sociaux et de santé, à l'éducation, etc. ».

¹ Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche

² Idem

³ Pluralisme, intégration et citoyenneté : enjeux sociaux et politiques à propos du Québec in *Diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement*, Ed. AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, Beyrouth, 199.

Mais les défis sont grands pour les groupes de femmes des communautés ethnoculturelles et racisées dont les usagères sont en majorité des femmes immigrantes et réfugiées, comme le précise bien les données du dernier Plan d'action en matière d'immigration⁴ :

« Les données relatives au nombre d'immigrants admis au Québec entre 1999 et 2003 ne démontrent pas d'écart significatif entre les femmes et les hommes. Toutefois, les femmes sont plus nombreuses au sein de la catégorie du regroupement familial et sont moins présentes dans la catégorie de l'immigration économique. Dans cette dernière catégorie, près des deux tiers des requérants principaux sont des hommes. ».

Ce qui signifie que les femmes immigrantes sont majoritairement des personnes parrainées et que ce statut d'immigration les défavorise dès le départ et entretient ou accroît parfois leur dépendance, en général par rapport à un homme.

Il est important de souligner combien l'impact des politiques d'immigration et d'intégration ont des impacts différents sur les femmes et sur les hommes et de l'importance non seulement d'utiliser une analyse différenciée selon les sexes mais également de prévoir des mesures de redressement spécifiques aux femmes au niveau des politiques en général (notamment pour les femmes parrainées, réfugiées, aides familiales).

C'est dans cette optique que nous tenterons de faire un bref portrait du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé ainsi que sa raison d'être au sein du mouvement des femmes québécois par la mission et les objectifs spécifiques et nécessaires qu'il poursuit dans l'intégration des femmes de différentes origines et la défense d'une citoyenneté pleine et entière dans le cadre d'un Québec pluraliste.

⁴ Immigration au féminin : des défis et des services particuliers, Fiche thématique destinée aux femmes, p2, www.mrci.gouv.qc.ca

Dans un contexte particulier du secteur communautaire autonome où, le Comité aviseur de l'action communautaire autonome soulignait encore dernièrement que :

« ...55% des organismes reçoivent moins de 50 000\$ en soutien à la mission de base, le Comité aviseur a réitéré sa demande d'un plan de redressement dont les organismes les moins bien soutenus devraient bénéficier en premier lieu ... »⁵.

Il nous paraît important de souligner qu'une majorité des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé souffrent justement surtout d'un manque de soutien à leur mission de base comme ce rapport le démontrera plus loin.

⁵ *Le comité exécutif rencontre le ministre Séguin, Nouvelles du ComAvis, mars 2004, p1.*

I-Définition de l'objet d'étude et problématique

Tout au long de notre analyse, nous utiliserons le concept de communauté « ethnoculturelle et racisée » qui renvoie au fait que le groupe dont il est question dans notre étude, à savoir les femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées sont l'objet d'une « racisation » construite socialement.

Elles n'ont ni la même culture, histoire ou religion, font l'objet de stéréotypes différents, vivent des situations socio-économiques différentes mais font l'objet, du moins pour les usagères des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, de discriminations multiples, d'une marginalisation socio-politique, économique et culturelle. Les femmes des communautés ethnoculturelles et racisées étudiées faisant l'objet d'une racisation plus ou moins importante. Par exemple : les femmes noires⁶, les femmes arabes et musulmanes, etc.

Le mouvement des femmes tente par différents moyens de soutenir les démarches visant l'augmentation de la participation des femmes de diverses origines à la vie publique et dans le mouvement des femmes. Notre hypothèse sera que l'un des obstacles à cette participation plurielle est le sous-financement chronique des ressources de ces femmes en matière de soutien, de service et de défense collective des droits comme lieux d'exercice de la citoyenneté.

Ce étude vise à systématiser une démarche de recherche exploratoire qui a pris forme suite à la définition des objectifs prioritaires par le *Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ* mis en place en 2001, pour un suivi des revendications de la *Marche mondiale des femmes* concernant les femmes des communautés culturelles.

⁶ Voir J., Torczyner, (2001), L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique. Cité par Myrlande Pierre, Bref portrait des communautés noires du Québec, Conseil des Relations interculturelles, mai 2002, p6. « ...le revenu moyen des travailleurs noirs est de 15% inférieur à celui de la moyenne canadienne...La situation des femmes noires est encore plus préoccupante...,elles ne gagnent que 71% du revenu moyen de leurs homologues masculins. »

Un des objectifs de ce Comité, dont le mandat principal était de lever les obstacles à la participation civique des femmes des communautés ethnoculturelles et racisées, avait été de prioriser la revendication concernant le financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, qui souffriraient d'un sous-financement et de définir des actions visant un changement dans cette situation.

En effet, le constat d'un faible nombre et d'un faible financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé par rapport à la proportion des femmes issues de ces communautés au Québec et notamment dans la région montréalaise, nous questionnait sur le lien à établir entre cette situation, comme un des obstacles majeurs à une participation citoyenne de ces femmes .

En effet, non seulement, le pourcentage des femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées (immigrantes ou non) est équivalent au pourcentage des femmes au Québec (environ 52%) mais nous assistons en plus comme nous l'avons déjà précisé en introduction, ces dernières années à une féminisation des flux migratoires.

Voulant dire par là que le nombre des femmes qui immigreront vers Canada de façon générale est plus important que celui des hommes et que pour le Québec ce nombre est plus important mais dans les catégories d'immigration qui sont les plus défavorables (parrainées, aides familiales) aux femmes.

Mais ce qui ressortait, était également le manque de données ou d'études démontrant cette réalité de sous-financement, en partie source de l'exclusion et du manque de participation des femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées dans le Mouvement des femmes.

La première étape réalisée a été pour nous d'établir une première liste des groupes ou comités de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, d'élaborer et d'envoyer un premier questionnaire permettant de dresser un premier portrait de ces groupes. Et ce fut déjà à cette étape que les premières difficultés méthodologiques nous sont apparues.

Voulant évaluer le financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, ce que nous avons pu constater est que la définition même de l'objet d'étude posait problème encore à cette étape. En effet, les groupes retenus et auxquels les questionnaires avaient été envoyés n'étaient pas forcément des groupes ou des comités de femmes, puisque plusieurs groupes auxquels les questionnaires avaient été envoyés ne s'identifient pas comme tels.

Il avait été donc nécessaire dans un premier temps de mieux définir notre objet d'étude en élaborant des critères de définition plus rigoureux, avant d'avancer dans cette recherche. Enfin, il nous paraissait aussi important dans cette étape de faire une revue de la littérature sur ce sujet, même si nous savions qu'il existe peu de données sur le financement des groupes à caractère ethnoculturel et racisé au Québec et encore moins sur le financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé.

Mais, il nous paraissait important de regarder du côté de tous les écrits en matière de financement du secteur communautaire et plus particulièrement du milieu féministe au Québec (notamment avec l'R des femmes qui s'est déjà penché sur la question du financement des centres de femmes) et de vérifier les résultats d'une recherche du Conseil canadien de développement social sur le Financement du secteur bénévole et communautaire au Canada.

II-Revue de la littérature sur le sujet

Lors de la revue de la littérature sur le sujet, ce qui ressort le plus, c'est qu'il existe deux types de considérations à prendre en compte dès le départ lorsqu'on aborde la question du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé: la réalité du financement du milieu communautaire et ethnoculturel et racisé en général et celui des organismes de femmes en général au Québec.

1- Le sous-financement du milieu communautaire en général et ethnoculturel et racisé en particulier

Suite à la Proposition gouvernementale sur *Le milieu communautaire: un acteur essentiel au développement du Québec*, une analyse a déjà été effectuée par la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)* sur le financement et la reconnaissance des organismes communautaires autonomes du secteur de l'immigration et de l'intégration, analyse éclairante à plus d'un titre. Elle démontre déjà la difficulté pour les organismes à caractère ethnoculturels à être financés.

Pour la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI),

« Contrairement au communautaire traditionnel, le secteur communautaire à caractère ethnoculturel minoritaire fait souvent l'objet d'un traitement distinct par les bailleurs de fonds publics et privés, basé sur la catégorisation ethnique, en ce qui concerne la reconnaissance, le financement, l'autonomie, les modes d'organisation ou de représentation. Concrètement les organismes ont beaucoup de difficulté à être financés et soutenus au même niveau que les organismes des autres secteurs alors qu'ils font des choses semblables : soutien psychologique, éducation populaire, défense de droits, participation civique, services d'aide et de soutien, insertion socioéconomique, services sociaux, etc... »⁷

Dans une lettre adressée à la ministre Nicole Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le 22 février 2002, dont l'objet était *Le financement et la reconnaissance des organismes communautaires autonomes du secteur de l'immigration et de l'intégration*, la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes, soulignait le rôle important de ce secteur et le manque d'intérêt du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) à son égard. On peut y lire en page 2 :

«... Les problématiques que nous traitons, comme les difficultés spécifiques que vivent les jeunes des minorités visibles ou les femmes immigrantes, les problèmes d'exclusion, de racisme, de discrimination, de pauvreté et de marginalisation de certaines catégories de personnes issues de l'immigration ou de mouvement humanitaire, devraient pourtant être connus de tous. Comment se fait-il que le SACA ne soit pas plus ouvert à cette réalité et ne reconnaisse pas pleinement l'action communautaire du secteur de l'immigration et de l'intégration?

Nous commençons sérieusement à nous questionner sur les motifs du SACA de vouloir marginaliser ou carrément ignorer le secteur communautaire des personnes immigrantes, réfugiées et des communautés culturelles. Est-ce par manque de sensibilité aux questions du pluralisme ethnoculturel de la société québécoise ou simplement par méconnaissance d'un secteur communautaire qui croule sous une charge de travail croissante?... »

Parmi les problèmes rencontrés par les organismes du secteur à caractère ethnoculturel minoritaire, la TCRI cite certaines exigences établies notamment par le MRCI à l'égard d'organismes financés ⁸:

1. Concernant les usagers : exclusion des usagers de plus de trois ans de résidence, des demandeurs d'asile, sauf la référence au logement.

⁷ TCRI, Commentaires relatifs à la proposition gouvernementale : *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*, juillet 2000, p4.

⁸ Idem, p 6

2. Concernant les objectifs visés : non-reconnaissance de l'aspect de défense des droits des personnes réfugiées et immigrantes, exclusion progressive des organismes voués à une communauté culturelle spécifique.
3. Concernant le financement : absence de financement au niveau du fonctionnement, non-reconnaissance d'organismes dont la mission principale vise l'aide et la défense collective des droits des personnes réfugiées et immigrantes considérées comme non-finançables.

La TCRI considère qu'il existe aussi de nombreuses barrières au niveau des autres ministères sectoriels tels : notamment, les Régies régionales de la santé et des services sociaux, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, le SACA, le Fonds de lutte contre la pauvreté.

Concernant plus spécifiquement le niveau de financement par le SACA, la TCRI⁹ constatait qu'

« En 98-99, il y avait 23 subventions accordées pour un montant de 446 000\$, alors qu'en 2001-2002, on est tombé à 20 subventions, équivalent à 354 000\$.»

Durant la même période, la TCRI constate une stagnation (depuis 5 ans) des budgets de financement des organismes financés par le MRCI. Pour les autres ministères et instances gouvernementales, la TCRI constate beaucoup de réserves quant au soutien financier des organismes oeuvrant auprès de personnes réfugiées et immigrantes, comme si la mission de ces organismes ne concordait jamais avec leurs priorités d'action, ni avec leurs orientations.

⁹ Lettre adressée à Mme Nicole Léger, Ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par la TCRI, le 21 février 2002.

2- Le sous-financement des organismes de femmes en général

Selon un rapport de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire au Canada en 2001 :

« Les besoins des femmes se situent souvent au bas de l'échelle des priorités de la société et les organismes qui s'en occupent jouissent d'un moindre prestige... Les organismes de femmes dépendent donc davantage de l'aide financière des gouvernements, ce qui les rend encore plus vulnérables en période de réduction des dépenses. Ces dernières années, les groupes de femmes du Canada ont perdu la plus grande partie du financement stable que leur accordaient spécialement des ministères fédéraux comme le Secrétariat d'État, dans le cadre de son programme des femmes ou (plus récemment) Condition féminine Canada. Les réductions ont été tout aussi sévères de la part des gouvernements provinciaux. »¹⁰

Au Québec, les luttes pour un meilleur financement des ressources spécifiques en violence et des centres de femmes de ces dernières années ont certes produit une amélioration du financement de base de ces organisations mais sans qu'elles aient atteint pour autant les objectifs visés. Si une amélioration plus sensible a été constatée pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, cela découlait notamment de l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*.

Les Centres de femmes et les maisons d'hébergement n'ont obtenu des engagements que dans le cadre des revendications québécoises de la Marche mondiale, même si la bataille menée par l'R des centres de femmes pour un meilleur financement datait de bien plus longtemps. Cette révision a eu lieu dans le cadre du *Programme de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire* (4,5 millions), octroyant 1,3 millions de dollars spécifiquement aux centres de femmes.

¹⁰MAILLOUX, Louise, HORAK, Heither, GODIN, Colette, Motivation en situation difficile : problèmes de femmes dans le secteur bénévole au Canada, Rapport de l' Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, Secrétariat de l'initiative sur le secteur bénévole et communautaire, 31p, mars 2002. p18

Cette amélioration du financement des centres de femmes n'a pas pour autant permis aux centres de femmes d'obtenir le montant de base demandé (165 000\$), mais a permis une amélioration sensible pour les centres peu ou pas financés. Dans cette foulée, 3 centres de femmes à caractère ethnoculturel et racisé non financés et membres de l'R des centres de femmes ont pu bénéficier d'un financement de 70 000\$.

3-Montants comparés de financement du secteur communautaire en général et communautaire à caractère ethnoculturel et racisé, du secteur femmes en général et femmes à caractère ethnoculturel et racisé au Québec

a-Soutien financier provincial

Cette comparaison se penche uniquement sur le soutien financier provincial et ne laisse pas apparaître pour autant les montants qui sont alloués au secteur communautaire en général et au mouvement femmes « de la majorité » et dont bénéficient également les usagères issues des communautés ethnoculturelles et racisées qu'elles soient immigrantes ou non, de façon spécifique ou non, notamment dans une ville comme Montréal et plus particulièrement dans certains types de quartiers comme par exemple Côte-des-Neiges ou Parc Extension, Saint-Laurent, etc.

Ce qui signifie que le financement du secteur communautaire ou du secteur femme à caractère ethnoculturel et racisé ne représente pas la seule source de financement disponible pour les femmes issues des communautés ethnoculturelles qu'elles soient immigrantes ou non. Mais le calcul précis de toutes ces sources n'a pas été rendu possible dans le cadre de cette recherche et mériterait d'être approfondi notamment si l'on voulait vérifier la réelle équité de l'accès aux sources de financement du milieu communautaire.

Mais ce qui retiendra particulièrement notre attention, dans le cadre de cette comparaison est surtout ce que le secteur spécifiquement femmes à caractère ethnoculturel et racisé¹¹

¹¹ Dans la comparaison qui suit, nous avons nous même fait ressortir les montants attribués à ce secteur et au secteur communautaire à caractère ethnoculturel et racisé dans son ensemble à partir des données du

perçoit relativement à d'autres secteurs dans le cadre de notre hypothèse de départ voulant que le sous-financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé constitue une réalité surtout pour le soutien à la mission de base et représente un des obstacles importants à une participation citoyenne des femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées qu'elles soient immigrantes ou non.

? *Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration*¹²

Montants alloués 2002-2003-Ensemble du Québec

Bailleurs de fond / Ensemble des Programmes	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées/ Ensemble du Québec	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées Population cible : Intégration,Immigrants, Communautés ethniques, relations interculturelles	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes
MRCI /Ministère des Relations avec les citoyens et de l' Immigration Programmes : FDIR, PAEI, SPI, PSPC, PSIE	Nombre de groupes : 209 Montant total : 9 292 187,00\$	Nombre de groupes : 85 Montant total : 5 883 905\$	Nombre : 9 Montant total : 401 000\$

Bailleurs de fond / Ensemble des Programmes	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées/ Ensemble du Québec	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées Population cible : Groupes de femmes	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes
MRCI/Ministère des Relations avec les citoyens et de l' Immigration Programmes : FDIR, PAEI, SPI, PSPC, PSIE	Nombre de groupes : 209 Montant total : 9 292 187,00\$	Nombre de groupes : 19 Montant total : 747 500	Nombre : 9 Montant total : 401 000\$

SACA pour 2002-2003 dans son portrait du soutien financier gouvernemental. Quelques erreurs de calculs ont pu s'y glisser.

¹² Portrait du soutien financier gouvernemental 2002-2003,

http://www.saca.gouv.qc.ca/bd_recherche/portrait/formreporg.asp

On constate que le montant total alloué dans l'ensemble du Québec par le MRCI en 2002-2003 était de 9 292 187, 00\$. Le secteur communautaire à caractère ethnoculturel et racisé dans son ensemble bénéficiait d'un montant de 5 883 905,00\$. Soit 63,3% du montant global alloué. Les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé bénéficiaient d'un montant de 401 000, 00\$. Soit 6,8% du montant total alloué au secteur communautaire à caractère ethnoculturel et racisé.

Quand au montant total alloué au mouvement des femmes, soit 747 500,00\$, il ne représente que 8,04 % du montant total alloué à l'ensemble du secteur communautaire au Québec alors que le montant alloué aux groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé représente 53,6% du montant alloué au mouvement des femmes dans son ensemble.

Ce qui laisse entrevoir un avantage du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé par rapport à l'ensemble du mouvement des femmes en général.

? Secrétariat à la condition féminine, Programme : À égalité pour décider¹³

Montants alloués 2002-2003. Ensemble du Québec.

Bailleurs de fond et programme	Nombre de groupes subventionnés et Montant alloué/ ensemble du Québec	Nombre total de groupes de femmes subventionnés par Régions : Québec, Estrie, Montréal,	Nombre total de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé subventionnés / Régions	Montants alloués à l'ensemble des groupes de femmes/régions : Québec, Estrie, Montréal.	Montants alloués aux groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé /régions : Québec, Estrie, Montréal.
Secrétariat à la condition féminine/ À égalité pour décider	42	-Québec : 5 -Estrie : 3 -Montréal : 6	1 1 3	117 500 \$ 69 000 \$ 134 000 \$	24 000 \$ 20 000 \$ 69 000 \$
Total	1 000 000\$	14	5	320 500\$	113 000 \$

¹³ Secrétariat à la condition féminine, Programme À Égalité Pour Décider, Rapport annuel de gestion 2002-2003, Liste des organismes dont les projets ont été subventionnés, 2002-2003, www.scf.gouv.qc.ca/pdf_fr/Rapport-annuel-2002-2003-SCF.pdf

Pour ce qui est du Secrétariat à la condition féminine, on peut constater qu'en 2002-2003, les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé de la région montréalaise ont bénéficié de plus de 50% des montants alloués. Ce qui laisse apparaître une équité certaine en matière d'accès aux sources de financement et d'une prise en compte de la faible représentation des femmes de diverses origines sur les postes décisionnels par ce ministère.

? *Secrétariat à l'action communautaire autonome*¹⁴

Montants alloués 2002-2003- Région de Montréal

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre total de groupes communautaires et montant total des subventions allouées /Région de Montréal	Nombre de groupes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes/Région de Montréal
Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome SACA	Nombre de groupes : 191	Nombre : 17
Tous programmes confondus : SPA, SDP, DDD.	Montant total : 4 939 175,00\$	Montant total : 349 000,00\$

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre de groupes communautaires à caractère ethnoculturel et racisé (Réfugiés et Immigrants compris) et montant total des subventions allouées /Région de Montréal	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes/Région de Montréal
Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome SACA	Nombre de groupes : 17	Nombre : 2
Tous programmes confondus : SPA, SDP, DDD.	Montant total : 334 000,00\$	Montant total : 34 000,00\$

¹⁴ Portrait du soutien financier gouvernemental 2002-2003,
http://www.saca.gouv.qc.ca/bd_recherche/portrait/formreporg.asp

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées /Région de Montréal/ Population cible : femmes	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes
Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome SACA Tous programmes confondus : SPA, SDP, DDD.	Nombre de groupes : 23 Montant total : 703 500,00\$	Nombre : 2 Montant total : 34 000\$

Pour les montants alloués par le SACA, nous nous sommes penchés uniquement sur la région de Montréal pour illustrer la répartition. Nous constatons que le secteur communautaire à caractère ethnoculturel a perçu un montant de 349 000, 00\$ sur un total de 4 939 175,00\$. Soit une part de 7,06% du montant alloué dans la région de Montréal, région pourtant significativement représentative d'un secteur communautaire à caractère ethnoculturel.

Les groupes de femmes à caractère ethnoculturel n'avaient bénéficié à cette période que d'un montant de 34 000, 00\$. Soit une part de 9,7% du montant total alloué au secteur communautaire à caractère ethnoculturel et 4,8% du montant alloué au mouvement des femmes en général.

Le SACA représentant notamment l'une des sources principales de financement pour le fonctionnement des groupes, on constate en effet, non seulement un sous-financement du secteur communautaire à caractère ethnoculturel et racisé et plus particulièrement celui des femmes de ce même secteur.

? *Ministère de la santé et des services sociaux*¹⁵

Montants alloués 2002-2003- Région de Montréal

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre total de groupes communautaires et montant total des subventions allouées /Région de Montréal	Nombre de groupes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes/Région de Montréal
Ministère de la santé et des services sociaux Régie régionale de la santé et des services sociaux-Montréal PSOC Programme de soutien aux organismes communautaires	Nombre de groupes : 684 Montant total : 76 430 149,00\$	Nombre : 57 Montant total : 2 435 584,00\$

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées /Région de Montréal/ Population cible : femmes	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé et montants alloués à ces groupes
Ministère de la santé et des services sociaux Régie régionale de la santé et des services sociaux-Montréal PSOC Programme de soutien aux organismes communautaires	Nombre de groupes : 87 Montant total : 12 332 644,00\$	Nombre : 11 Montant total : 1 300 656,00\$

Les montants incluent tous les types d'organismes visés par le PSOC tels que définis par le MSSS : Aide et entraide; Organismes de sensibilisation, de promotion et de défense des droits; Milieux de vie et de soutien dans la communauté; Organismes d'hébergement. Les montants incluent également aussi bien les groupes financés par la Régie régionale que les regroupements financés par le MSSS.

Pour le financement du MSSS, on remarque que le montant alloué aux organismes à caractère ethnoculturel était de 2 435 584,00\$ représentant une part de 3,1% alors que

¹⁵ Portrait du soutien financier gouvernemental 2002-2003,

celui du secteur des femmes à caractère ethnoculturel était de 1 300 656, 00\$ soit 53,4% du montant alloué au secteur communautaire à caractère ethnoculturel.

Si les groupes de femmes dans leur ensemble ont bénéficié d'un montant global de 12 332 644, 00\$, soit 16% du montant total alloué au secteur communautaire dans la région de Montréal, on remarque que les groupes de femmes à caractère ethnoculturels ont bénéficié d'une part de 10,5% du montant alloué à l'ensemble du secteur femmes.

Ce qui laisse apparaître comme pour le SACA précédemment un sous-financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé concernant la mission de base.

? *Ministère de la Sécurité publique*¹⁶

Montants alloués 2002-2003-Région de Montréal

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre de groupes et montant total des subventions allouées /Région de Montréal	Nombre de groupes et montant total des subventions allouées /Région de Montréal/ Population cible : Réfugiés, Immigrants, Communautés ethniques	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel racisé et montants alloués à ces groupes
Ministère de la Sécurité publique	Nombre de groupes : 30 Montant total : 4 509 360,83\$	Nombre de groupes : 1 Montant total : 42 100,00\$	Nombre : 0 Montant total : 0\$

Le ministère de la sécurité publique avait alloué en 2002-2003 un montant global de 4 509 360,83\$ au secteur communautaire dans la région de Montréal. La part allouée au secteur communautaire à caractère ethnoculturel représentait 0,9% et celle du secteur femmes des communautés ethnoculturelles 0%.

http://www.saca.gouv.qc.ca/bd_recherche/portrait/formreporg.asp

¹⁶ Portrait du soutien financier gouvernemental 2002-2003,

http://www.saca.gouv.qc.ca/bd_recherche/portrait/formreporg.asp

Mais, il semble que depuis 2003-2004 la répartition se soit améliorée pour le secteur à caractère ethnoculturel dans son ensemble. Cette amélioration restant encore à mesurer. Les données pour 2003-2004 n'étant pas encore disponibles pour cette période au moment où nous faisons ce travail.

? *Ministère des Affaires municipales et de la Métropole*¹⁷

Montants alloués 2002-2003-Région de Montréal

Bailleurs de fond / Programmes	Nombre de groupes et Montant total des subventions allouées /Région de Montréal	Nombre de groupes et montant total des subventions allouées /Région de Montréal/ Population cible : Réfugiés, Immigrants, Communautés ethniques	Nombre de groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé montants alloués à ces groupes
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	Nombre de groupes : 17 Montant total : 980 000,00\$	Nombre de groupes : 2 Montant total : 140 000,00\$	Nombre : 1 Montant total : 15 000\$

Pour le cas du Ministère des Affaires municipales et de la métropole, sur un montant total de 980 000,00\$, 140 000,00\$ a été alloué au secteur communautaire à caractère ethnoculturel. Soit une part de 14,2% du montant total. Alors qu'un montant de 15 000,00\$ a été alloué à un groupe de femmes à caractère ethnoculturel . Soit 10,7% du montant alloué au secteur communautaire à caractère ethnoculturel.

III-Analyse préliminaire

Il s'agira dans cette partie, d'examiner les défis auxquels sont confrontées les femmes des communautés ethnoculturelles et racisées, y compris les immigrantes dans un des nombreux lieux de participation : le mouvement des femmes. Si on constate généralement leur faible participation et représentation dans les institutions politiques et les organismes communautaires de la majorité (malgré le manque de données sur le sujet), quelle est leur situation actuelle et leur place dans le mouvement des femmes au Québec? Nous tenterons d'y répondre à travers l'analyse des données émanant du portrait de l'échantillon retenu : les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé.

1-Méthodologie

Nous avons élaboré notre échantillon par une première liste des groupes ou comités de femmes à caractère ethnoculturel et racisé à l'échelle du Québec, à partir de plusieurs listes déjà élaborées avant 2000, notamment celle élaborée par la FFQ à la veille de la Marche mondiale des femmes, celle élaborée par la Table des groupes de femmes de Montréal en 1998, ainsi qu'à partir d'un *Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec* élaboré par le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en 2001¹⁸.

Puis, nous avons envoyé à ces groupes un questionnaire¹⁹ permettant de dresser un premier portrait de ces groupes, notamment autour des objectifs visés, des activités, des besoins auxquels ils tentent de répondre, des liens qu'ils établissent dans le milieu et de la situation de leur financement durant les trois dernières années.

À cette étape, nous avons rencontré des difficultés méthodologiques liées au fait que la définition même de l'objet d'étude n'avait pas été établie de manière très claire au départ, par rapport notamment à l'intégration ou non des groupes à caractère ethnoculturel et

¹⁷ Portrait du soutien financier gouvernemental 2002-2003,
http://www.saca.gouv.qc.ca/bd_recherche/portrait/formreporg.asp

¹⁸ Voir liste en annexe

racisé mixtes qui rejoignent également les femmes ciblées par cette étude, ainsi que des groupes de femmes de la majorité répondant parfois exclusivement ou majoritairement aux besoins de femmes issues des minorités ethnoculturelles et racisées mais non considérés « officiellement » comme étant à caractère ethnoculturel et racisé.

Nous avons surmonté cela en ne prenant en considération pour cette recherche, en plus des groupes ou comités de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, uniquement les groupes mixtes ayant un comité femmes ou un projet spécifique *femmes*, même si certains groupes mixtes rejoignaient aussi des femmes ciblées par l'étude, ainsi que les groupes de femmes de la majorité mais dont les usagères sont majoritairement des femmes immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles et racisées.

2- Les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé retenus pour l'étude

Même si au total 90 questionnaires ont été envoyés à différents groupes à caractère ethnoculturel et racisé, il faut remarquer que seulement 45 groupes ont été retenus pour l'échantillon, en fonction de la définition retenue de groupe de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, telle que détaillée dans le paragraphe précédent.

? État des questionnaires reçus

Questionnaires	Nombre
Nombre total de questionnaires envoyés	90
Nombre de groupes retenus pour l'étude	45
Nombre de questionnaires complétés et retournés par les groupes	39
Nombre de questionnaires retournés (mauvaise adresse)	4
Nombre de groupes ayant refusé de répondre (sans explication)	2
Nombre de groupes ayant refusé de répondre, car ne se considérant aucune caractéristique en lien avec un groupe ou un comité de femmes des communautés ethnoculturelles et racisées.	2

¹⁹ Voir questionnaire en annexe

3- Objectifs visés par les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

Les objectifs visés par les groupes de l'échantillon laissent apparaître qu'ils ne diffèrent en rien avec les objectifs des organismes communautaires en général ou des organismes communautaires à caractère ethnoculturel et racisé ou encore des groupes de femmes du groupe majoritaire, sauf sur la spécificité de problèmes liés à l'intégration et à l'établissement des femmes issues des minorités ethnoculturelles et racisées, notamment immigrantes. Ce constat pourrait être vérifié de façon plus approfondie ultérieurement, notamment en tenant compte des façons de faire pour atteindre ces objectifs.

? Objectifs visés par les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

Objectifs	Nombre
Défense, éducation ou promotion de droits collectifs	17
Intégration et participation des femmes immigrantes. Prestation de services divers et référence (y compris maisons d'hébergement)	18
Solidarité avec des femmes d'ailleurs et sensibilisation à la situation de ces femmes	4
Total	39

4- Besoins spécifiques auxquels les groupes ciblés tentent de répondre

Sur les 39 groupes ou comités ayant répondu au questionnaire, les besoins spécifiques récurrents que ces groupes ont cité par ordre de priorité, étaient :

? Besoins spécifiques auxquels les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé répondent

1- Démarches d'immigration, d'établissement et d'intégration
2- Emploi : orientation, employabilité, placement, intégration
3- Langue : cours de français, traduction

4- Connaissance de la société d'accueil : valeurs, droits, lieux de participation, lieux décisionnels
5- Lutte à la pauvreté et à l'exclusion
6- Lutte contre l'isolement
7- Violence conjugale/soutien psychologique
8- Éducation et défense des droits
9- Lutte contre le racisme et les discriminations
10- Hébergement
11- Solidarité avec les femmes d'ailleurs et sensibilisation à leur situation
12- Santé et accès aux services sociaux
13- Aide alimentaire ou autres (vêtements, etc)

Nous pouvons déjà déterminer à partir de ce tableau, ce que ces groupes ou comités priorisent parmi les besoins auxquels ils tentent de répondre auprès des femmes ciblées par l'étude. Nous remarquons également que malgré le fait que les groupes et les centres de femmes de la majorité répondent souvent à des besoins analogues, les priorités des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé répondent à des besoins spécifiques liés aux réalités même des femmes des groupes minoritaires.

Et ce, de la même façon que les groupes et les centres de femmes du groupe majoritaire répondent prioritairement aux besoins des femmes de la majorité et bien que certains de ces organismes, notamment dans certains quartiers de Montréal, répondent aux mêmes besoins que les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé.

Il reste qu'il serait également intéressant de vérifier également s'il y a des spécificités entre les moyens utilisés et les façons de faire des groupes de femmes de la majorité et ceux des groupes de femmes minoritaires pour atteindre ces objectifs, une analyse comparative plus poussée pourrait nous apporter plus de renseignements.

5- Situation de financement de ces groupes

Nous remarquerons que près de la moitié des groupes de l'échantillon ne bénéficie pas de financement de base ou de fonctionnement (19 sur 39), que le tiers n'a jamais été financé (13 sur 39) ni pour le fonctionnement, ni pour des projets spécifiques et enfin que 1 groupe sur 6 a obtenu un financement seulement pour un projet ponctuel.

Ce faible financement des organismes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé, se superposant au faible financement des organismes de femmes en général, n'est pas à notre avis sans lien avec la faible participation des femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées en grande partie immigrantes.

Cette situation s'explique-t-elle, comme la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes le constatait, des réserves importantes quant au soutien financier des organismes oeuvrant auprès de personnes réfugiées et immigrantes, comme si la mission de ces organismes ne concordait jamais avec les priorités d'action, ni avec les orientations des bailleurs de fond?

? *Financement des groupes de femmes ethnoculturels (trois dernières années)*

Situation de financement	Nombre de groupes
Groupe financés pour leur fonctionnement et pour différents projets.	20
Groupes n'ayant jamais été financés, ni pour leur fonctionnement, ni pour des projets spécifiques	13
Groupes ayant obtenu un financement seulement pour des projets ponctuels	6
Total	39

6- Causes du non-financement

Parmi les causes de non-financement invoquées par les groupes non-financés, il ressortait :

? *Causes du non-financement*

1- Le manque de connaissance des critères, de l'éligibilité et des démarches
2- La perception des démarches paraissant trop compliquées
3- La non adéquation aux critères exigés
4- La complexité, le manque de temps et de personnes disponibles pour faire la demande
5- L'abandon après une ou plusieurs demandes refusées
6- L'absence de demande

Parmi les 13 groupes n'ayant reçu aucun financement ni de fonctionnement ni pour des projets spécifiques, 6 n'avaient jamais fait de demande de financement et 7 avaient déjà fait une demande (ou parfois plusieurs).

Il est important de noter que parmi les groupes n'ayant jamais fait de demandes de financement, la méconnaissance des critères, la connaissance des critères d'admissibilité fixés par les bailleurs de fond leur paraissant exclusifs, ainsi que la complexité des demandes, sont les raisons principales invoquées qui ont entraîné une auto-exclusion de ces groupes.

7- Nombre et situation de financement des groupes ou comités dits « mono-ethniques »

Dans le tableau suivant, répertorier les groupes de femmes dits « mono-ethniques » nous a permis de constater que ces groupes ne représentaient que le tiers des groupes de femmes participants à l'étude. Ce qui signifie que le type de participation privilégiée par les femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées n'est pas forcément de type « communautariste », comme le laissent forcément croire certaines études. Et,

comme nous le verrons dans le point suivant, ce type de participation n'exclue pas forcément des liens importants avec les groupes de femmes de la majorité et d'autres groupes de femmes minoritaires.

Très peu d'entre eux sont des groupes financés au plan du fonctionnement (3 sur 13, soit un groupe sur 4), 8 n'ont jamais été financés (soit plus de la moitié) et 2 seulement ont bénéficié de financement pour un projet ponctuel.

? *Financement des groupes de femmes dits « mono-ethniques »*

Groupes et financement	Nombre
Nombre de groupes mono-ethniques	13 / 39
Nombres de groupes financés pour leur fonctionnement et pour des projets ponctuels	3
Nombre de groupes financés pour des projets ponctuels	2
Nombre de groupes mono-ethniques non financés	8

8- Liens et place dans le mouvement des femmes

Dans cette partie, nous établirons les liens et la place que les groupes et comités de femmes à caractère ethnoculturel et racisé participants ont défini avec les groupes de la société majoritaire mais aussi avec d'autres groupes de même nature, ainsi que la nature de ces liens. Nous remarquons que les liens sont importants puisque tous les groupes répondants sans exception affirment avoir des liens avec d'autres groupes de femmes qu'ils soient de la majorité ou des minorités ethnoculturelles et racisées.

L'intérêt est aussi de constater, dans les tableaux qui suivent, que ces liens sont les plus importants également avec les groupes de femmes de la majorité puisque près de la moitié des groupes ou comité répondants n'ont de liens qu'avec les groupes de femmes de la majorité et que près de l'autre moitié établit des liens autant avec des groupes de femmes de la majorité qu'avec des groupes femmes minoritaires.

? *Liens avec les groupes de femmes de la majorité et des minorités ensemble*

Liens avec les groupes de femmes de la majorité et d'autres groupes de femmes minoritaires	Oui	Non
Total	39	0

? *Liens avec les groupes de femmes de la majorité et des minorités*

Liens comparés avec les groupes	Nombre
Liens avec les groupes de femmes de la majorité et des minorités	17
Liens uniquement avec les groupes de femmes de la majorité	17
Liens uniquement avec les groupes de femmes minoritaires	1
Liens avec des groupes non identifiés dans la réponse	4
Total	39

Concernant la nature des liens établis, nous constatons, dans le tableau qui suit, que les liens de collaboration sont les plus nombreux, mais que les liens de militance impliquant des actions communes sont aussi relativement importants, témoignant ainsi d'un enracinement certain dans le mouvement des femmes, même si les besoins auxquels répondent les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé sont plutôt spécifiques aux obstacles rencontrés par les femmes visées par l'étude dans leur trajectoire migratoire personnelle.

? *Nature des liens*

Nature des liens	Nombre de fois cités
Militance	24/39
Collaboration humaine et/ou matérielle	32/39
Autres : intégration, participation, représentation, partenariat. solidarité, appui	9/39
Non identifiés	2/39

IV-Perceptions des conditions actuelles du financement par les groupes visés par l'étude

Les perceptions de l'état actuel du financement par les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé s'appuient sur une analyse des données recueillies lors des deux *focus group* réalisés avec ces groupes.

Le premier *focus group* a été réalisé avec 6 représentantes de groupes ayant bénéficié d'un financement récurrent durant ces trois dernières années (financement de base ou de fonctionnement et financement de différents projets) alors que le deuxième *focus group* a été réalisé avec 8 représentantes de groupes n'ayant bénéficié d'aucun financement durant la même période.

Parmi les groupes représentés lors de ces entrevues de groupes, un seul était « mono-ethnique » parmi les six groupes financés et trois l'étaient parmi les 8 groupes non financés représentés. Parmi les groupes représentés lors du premier *focus group*, un seul organisme était un centre d'hébergement pour femmes immigrantes, un d'entre-eux était un organisme de défense de droits, deux étaient des centres de femmes et enfin deux d'entre-eux étaient des organismes visant l'intégration notamment par la formation en emploi de femmes immigrantes.

Parmi les huit groupes non financés représentés lors du deuxième *focus group*, quatre visaient exclusivement la défense de droits, un des groupes visait à la fois l'appui aux femmes d'une même communauté et d'une même appartenance professionnelle, un groupe visait l'appui à une communauté ici et dans le pays d'origine (en conflit lors de ces dernières années) et enfin les deux derniers visaient l'intégration des femmes de différentes communautés ethnoculturelles et racisées dans la société d'accueil.

Parmi les perceptions de ces groupes sur la situation du financement actuel, plusieurs étaient communes aussi bien aux groupes financés qu'aux groupes non financés. Quelques particularités à chacun des deux groupes sont quand même ressorties.

1-Perceptions communes

a-Justification de l'existence des groupes dits « mono-ethniques » et de leur financement

Pour la majorité des représentantes des groupes participants, l'utilisation du qualificatif de groupe « mono-ethnique » est erroné et d'après elles il y a très peu de groupes de femmes ou autres qui soient réellement mono-ethniques.

« Le concept utilisé de groupe « mono-ethnique » au Québec renvoie en fait au concept de communauté dont la composante est souvent multiethnique. ».

« Par exemple, quand on parle des femmes afghanes, elles représentent en soit plusieurs ethnies... ».

Pour l'ensemble des représentantes des groupes participants à l'étude, le financement des groupes dits « mono-ethniques » est justifié également et ce pour plusieurs raisons :

« Ces groupes desservent souvent et de plus en plus diverses communautés, même s'ils desservent principalement une communauté particulière ».

« Lorsque je suis arrivée d'Afghanistan, seule ici avec mes quatre enfants, j'ai cherché un organisme de femmes de la même origine ethnique que la mienne mais je n'en ai pas trouvé. Je n'ai trouvé que des logements insalubres. Pour avoir un logement, il me fallait un garant et je n'en ai pas trouvé... ».

« Lorsqu'une communauté est très importante et qu'il y a des besoins très spécifiques. Cela est nécessaire. »

« Pour le cas de la violence conjugale par exemple, il y a des femmes de certaines communautés qui n'ont aucune ressource au sein de leur communauté et de ce fait, acceptent la violence conjugale subie ».

« Le caractère mono ou multiethnique ne devrait en aucun cas être un critère de financement. Lorsqu'il y a des groupes mono-ethniques, c'est qu'ils répondent à un besoin spécifique qui peut être lié à la culture ».

« On a des femmes qui ont vécu un problème particulier, qui viennent d'un pays en conflit et qui sont venues en vagues importantes à un moment donné... »

Il y a également d'autres besoins très spécifiques. Pour la location d'un logement,

« Par exemple, lorsqu'une femme a besoin d'un garant, c'est seulement dans sa communauté qu'elle peut le trouver ».

b-Spécificité des besoins et activités spécifiques des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

Les participantes ont cité plusieurs besoins et activités spécifiques aux usagères des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé :

« La plupart des organismes qui travaillent auprès des personnes réfugiées et immigrantes, n'offrent pas des services pour répondre à des besoins spécifiques aux femmes et dont les femmes immigrantes, réfugiées, en attente de statut, sans statuts, ont vraiment besoin... ».

« Il y a beaucoup de difficultés pour certaines femmes à exprimer un problème dans une autre langue. Le facteur culturel est aussi très important, car les CLSC nous réfèrent parfois même des femmes qui parlent le français. »

« Répondre par exemple aux besoins de femmes professionnelles dans un domaine précis et immigrantes à la fois est très spécifique »

« Pour aller chercher des femmes isolées qui appartiennent à certaines cultures, favoriser leur participation, il faut leur créer des espaces d'échanges de

participation en fonction de leurs besoins : violence en lien avec la culture d'appartenance, besoin d'accompagnement spécifique, démarche de conciliation, etc. ».

« Nous, nous recherchons toutes les situations de racisme ou toute autre cause qui touche les femmes noires. Nos objectifs n'ont rien à voir avec les objectifs des groupes de femmes de la majorité. Il y a bien sûr des groupes de femmes qui se penchent sur des questions de racisme et de discrimination, mais pas nécessairement sur les cas des femmes noires. ».

« Il nous faut organiser des formations spécifiques pour diriger professionnellement les femmes dont on ne reconnaît pas les compétences académiques afin qu'elles puissent se trouver un emploi. ».

Pour plusieurs des participantes, certaines activités des organismes de femmes ne concernent nullement les femmes immigrantes :

« Dans les maisons d'hébergement des femmes de la majorité, elles ont de la difficulté à recevoir les femmes immigrantes ».

« Les groupes de femmes de la majorité s'adressent plus à des femmes célibataires alors que les besoins des femmes des autres communautés sont surtout en lien avec leurs familles. »

c-Approches et développement d'outils d'intervention spécifiques aux femmes des communautés ethnoculturelles et racisées

Les représentantes des groupes participants ont quasiment toutes relevé la spécificité des approches et du développement d'outils d'intervention spécifiques à leurs groupes :

« Que ce soit sur la question de la prévention du cancer du sein ou de la violence conjugale, il y a des approches spécifiques aux femmes des communautés ethnoculturelles à utiliser »

« Vu l'approche utilisée dans les maisons d'hébergement des femmes québécoises, elles ne sont pas à même d'accueillir les femmes immigrantes ... ».

« Les femmes immigrantes ont peur d'être jugées par les organismes officiels (organismes de la majorité, CLSC, etc) et elles ont recours au réseau parental (cousine, amie dans la même communauté) qui entretient les perceptions traditionnelles (mauvaise mère, mauvaise épouse s'il y avait séparation) et le cercle vicieux de la violence continue...La deuxième étape est de les aider à se libérer des pressions familiales et des perceptions traditionnelles... »

« Les services que nous donnons par exemple en violence conjugale sont donnés en plusieurs langues, en suivant le rythme de ces femmes. En même temps, nous faisons de l'accompagnement en matière d'immigration, de parrainage, de droit d'asile, etc »

« Il faut également qu'il y ait une relation de confiance avant qu'une femme parle. Souvent lorsque tu leur dis : « Mais pourquoi tu ne l'as pas dit au CLSC? Elle répond : Mais moi, vous savez, j'ai peur d'être jugée! Toi tu peux me comprendre, tu es immigrante aussi. » ».

« Pour la violence conjugale, nous pensons qu'il faut inclure aussi les hommes... ».

« Par exemple, pour le divorce, il y a certaines intervenantes sociales en violence conjugale qui proposent à certaines femmes le divorce. Mais ceci est encore inconcevable dans certaines cultures. Le divorce ne peut être que l'étape finale

après un long accompagnement et un processus de médiation entre les parents et le conjoint. ».

Toutes les participantes ont insisté sur la difficulté à mettre en place ces stratégies multiples, particulières et concomitantes d'intervention alliant la création de liens de confiance, d'espaces de participation et d'accompagnement pour des besoins spécifiques en matière d'immigration, de parrainage et de violence.

« Pour développer toutes ces stratégies, nous avons besoin de plus de ressources financières et d'énergie afin de développer les moyens adéquats à ces besoins spécifiques »

d-Prise en compte d'une pauvreté encore plus grande des usagères des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

La majorité des participantes ont insisté sur la grande pauvreté des usagères :

« Souvent dans les groupes de femmes de la majorité, certaines activités sont payantes ou plus chères que dans les groupes de femmes des communautés ethnoculturelles. Une majorité de nos usagères n'ont même pas les moyens de se payer un billet d'autobus...Pour que les femmes viennent, il est nécessaire que toutes nos activités soient gratuites »

e-Spécificité des « vulnérabilités » des usagères des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

« En terme de vulnérabilités par exemple, les femmes de la majorité ont des besoins liés à la drogue, l'alcoolisme alors que les besoins femmes des communautés culturelles sont souvent des besoins en terme de nourriture, de couches, biberons et pots pour bébé, etc.

f-Contradictions entre les projets financés par les bailleurs de fond et les projets intéressant les usagères de ces groupes

Pour plusieurs des participantes, le constat est qu' il y a un tiraillement constant entre les projets qui attirent les femmes des communautés ethnoculturelles et racisées et les critères établis par les bailleurs de fond.

« Par exemple, pour les cours de français, il y a des demandes de femmes qui sont ici parfois depuis 10 ans et n'ont pas pu, pour diverses raisons, suivre ces cours, alors que pour le MRCI, les cours ne peuvent s'adresser qu'à des personnes qui sont ici depuis moins de 5 ans ».

« C'est la même chose pour l'apprentissage de l'anglais, qui est un besoin exprimé, car il permet de trouver plus facilement un emploi pour les femmes qui connaissent déjà le français. »

« Pour certains besoins en croissance chez ces femmes, nous n'avons aucun moyen disponible : croissance personnelle, langues, références des CLSC, accompagnement individuel,... ».

« Il y a d'autres exemples évidents : après les cours de français, il n'y a plus de lieu de pratiques, qui sont très en demande. Après un passage en maison d'hébergement, il n'y a plus de suivi également pour voir où s'est rendue la femme...Les besoins en formation sont aussi très importants par rapport à l'offre actuelle ».

g-Faiblesse du financement de fonctionnement alors que les besoins des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé sont encore plus grands

Pour plusieurs des participantes, les besoins sont énormes car les femmes issues des communautés ethnoculturelles et racisées doivent tout recommencer à nouveau et vivent souvent dans l'isolement. De plus, les niveaux d'immigration ne cessent d'augmenter alors que les moyens diminuent en proportion.

« Nos besoins financiers en terme de fonctionnement sont très grands au regard des besoins exprimés par les femmes des communautés culturelles mais le financement PSOC²⁰ par exemple est très insuffisant . En plus, les groupes n'ont droit qu'à deux subventions salariales par année et doivent payer les charges sociales. »

« Nous n'avons même pas la possibilité d'avoir une réceptionniste, des locaux suffisants pour les activités, à cause des frais de loyer, d'assurance, etc. C'est souvent l'agente de liaison ou la directrice qui fait tout à la fois... ».

« Nous avons reçu une subvention du PSOC après trois ans d'attente et le montant varie à chaque demande malgré que le montant demandé soit le même... ».

h-Difficultés à répondre aux critères de financement

Parmi les critères de financement²¹ auxquels les groupes présents avaient le plus de difficulté à répondre, ceux qui ont été le plus souvent cités étaient : la représentation des membres ou de la communauté sur le CA, la présence assurée de tous les membres aux Assemblées générales, la présence sur les lieux de concertation, et enfin la définition des besoins ou d'une problématique clairement exprimée.

« Il est très difficile de recruter au niveau du CA par exemple des personnes pour des raisons différentes comme un niveau de scolarité suffisant, la connaissance d'un fonctionnement de CA, les moyens de payer des frais de gardienne, etc. Et c'est la même chose pour une Assemblée générale... ».

²⁰ Programme de soutien aux organismes communautaires (MSSS-Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux)

²¹ Voir en annexe, Critères de financement de quelques bailleurs de fond

« Nous avons aussi de la difficulté à pénétrer les réseaux locaux et être présentes sur tous les lieux de participation des femmes... »

« ...Mais même pour faire un sondage ou une recherche auprès de femmes pour mieux définir les besoins, il faut des moyens financiers...»

i-Les bailleurs de fond ne tiennent pas compte des besoins et de conditions spécifiques de fonctionnement

« Par exemple, les bailleurs de fond ne tiennent nullement compte de la lourdeur des cas, comme par exemple, certains traumatismes dans la société d'origine, la nécessité d'avoir des intervenantes multilingues... ».

j-Mesure d'un niveau de financement de fonctionnement adéquat

La plupart des participantes se sont alignées sur le montant fixé par l'R des centres de femmes qui était de 165 000\$.

« Actuellement, le maximum pour les groupes de femmes des communautés culturelles, c'est en moyenne 70 000\$ et même pour certains ce n'est que 20 000\$... ».

« Le fédéral ne finance pas le fonctionnement des organismes et le provincial donne très peu pour le fonctionnement. En plus, il y a maintenant le problème de la Loi M-30 où si vous êtes financés pour le fonctionnement à plus de 50% par le provincial, le fédéral ne donne plus rien... »

k-Besoins en formation sur les sources et critères de financement

Toutes les participantes, y compris celles qui représentaient des groupes financés ont exprimé le besoin d'avoir en moyenne deux formations par année sur les différentes sources de financement et les critères des bailleurs de fond.

« ...justement, mon groupe a un projet et j'aimerais bien que la FFQ m'aide pour voir si c'est comme cela que je dois faire la demande ».

« C'est ça, l'idée de deux formations par année serait intéressante parce qu'au moins, les groupes qui ne connaissent pas toutes les sources de financement disponibles pourront trouver l'information à chaque 6 mois. En attendant, comment serait-il possible d'avoir de l'aide ou d'avoir les principales sources de sources de financement et les critères? ».

« Mais est-ce que ce serait possible pour les groupes de femmes des communautés culturelles d'avoir une personne-ressource pour les conseiller en matière de financement? ».

I-Moyens envisagés afin de changer la situation

« Il faut lutter auprès du MRCI par des actions collectives par exemple en faisant une lettre collective ».

« Il faut faire pression auprès du Ministère de l'Immigration puisque les flux migratoires augmentent tandis que les ressources et les services ne changent pas. »

« Il faudrait obtenir une audience auprès de la Responsable en condition féminine au gouvernement ou faire une pétition avec une revendication ou une lettre signée par l'ensemble des groupes... »

b-Perceptions particulières aux groupes non financés

« Les organismes de femmes de la majorité ne sont souvent pas accessibles aux femmes des communautés ethnoculturelles et racisés, alors qu'ils reçoivent la majorité des financements »

« On aimerait bien avoir au sein de la FFQ, une personne-ressource en matière de demandes de financement car nous avons besoin actuellement d'aide... ».

Recommandations

? À l'attention des bailleurs de fond en général

- 1- Prendre en compte la spécificité des besoins des femmes des communautés ethnoculturelles et racisées et des activités des groupes de femmes à caractère ethnoculturel
- 2- Tenir compte des approches et de certains outils spécifiques aux groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé
- 3- Prendre en compte d'une plus grande pauvreté des usagères des groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé
- 4- Tenir compte des réels besoins et des projets intéressants les usagères de ces groupes
- 5- Amélioration du financement de base eu égard à l'importance des besoins des usagères de ces groupes
- 6- Prise en compte par les bailleurs de fond des difficultés spécifiques des groupes visés par l'étude à répondre aux critères de financement qu'ils élaborent
- 7- Que le niveau de financement de base acceptable retenu par l'R des centres des femmes est appuyé par les groupes de femmes à caractère ethnoculturel et racisé

? À l'attention de la Fédération des femmes du Québec

- 8- Qu'une formation sur les sources et critères de financement soit assurée par la FFQ à raison de 2 fois par année
- 9- Qu'une personne-ressource puisse conseiller les groupes de femmes en matière de financement
- 10- Que des actions collectives soient organisées (lettres collectives, demandes d'audiences) afin de sensibiliser madame la Ministre de l'Immigration et responsable de la condition féminine des impacts d'un sous-financement de base des groupes de femmes à caractère ethnoculturel

BIBLIOGRAPHIE

? Répertoires / listing

Fédération des femmes du Québec, Listing des groupes de femmes ethnoculturels élaboré lors de la Marche mondiale des femmes, 5 p, 2000.

Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration, À la découverte de la diversité québécoise, Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec, Publications du Québec, 260 p, 2002.

Table de concertation de organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Listing des organismes ethnoculturels, 12 p, mai 2003.

Table des groupes de femmes de Montréal, Listing des groupes de femmes ethnoculturels à Montréal, 3p, 1998.

? Financement

COMITÉ AVISEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME, Textes et rapports avant l'adoption de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome en septembre 2001 et après 2001.

COMITÉ AVISEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME, Financement gouvernemental, Document de référence sur les seuils planchers, 28 nov. 2003, 16p.

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, Le financement, ça compte : l'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif, 2003, 19 p.

EAKIN, Lynn, Un aperçu du financement accordé au secteur bénévole et communautaire, Groupe de travail sur le financement, Sept. 2001.

FROHN, Winnie et RIVARD, Mathieu, La place des groupes communautaires dans le nouvel environnement politique et administratif sur l'Île de Montréal, UQÀM, 2001.

LABELLE, Micheline, *Pluralisme, intégration et citoyenneté : enjeux sociaux et politiques à propos du Québec* in Diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement, Ed. AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, Beyrouth, 1997, pp13-28.

L'R des Centres de femmes du Québec, Plan d'actions pour un financement suffisant! Rapport du comité Financement, juin 2001.

L'R des Centres de femmes du Québec, Rapport d'activité 2001-2002, Campagnes d'actions pour un financement suffisant! Juin 2002.

L'R des Centres de femmes du Québec, Un véritable réseau québécois de centres de femmes, Cadre de référence pour le financement des centres de femmes, janvier 1996, 37 p.

MAILLOUX, Louise, HORAK, Heither, GODIN, Colette, Motivation en situation difficile : problèmes de femmes dans le secteur bénévole au Canada, Rapport de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, Secrétariat de l'initiative sur le secteur bénévole et communautaire, 31 p, mars 2002.

MRCI (Ministère de Relations avec les citoyens et de l'Immigration), Plan d'action 2004, Fiche thématique destinée aux femmes, Immigration au féminin : des défis et des services particuliers, 7 p.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Commentaires relatifs à la proposition gouvernementale : Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec, 6p, juillet 2000.

ANNEXES

? **PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DU MOUVEMENT DES FEMMES ET DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE À CARACTÈRE ETHNOCULTUREL ET RACISÉ**

I-SOURCES PROVINCIALES

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FAMILLE SECRETARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

? **Programme de soutien à la défense collective des droits**

Objectifs : Le programme s'adresse aux organismes dont la mission unique ou principale correspond à ce champ d'activités.

? **Programme de soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome**

Objectifs : Le programme est accessible aux organismes de tous les secteurs qui souhaitent déposer des projets s'inscrivant dans l'une ou l'autre des thématiques présentées.

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
1122, chemin Saint-Louis, 1^{er} étage
Sillery (Québec) G1S 1E5
Téléphone : (418) 646-9270 ou 1 800 577-2844 (sans frais)

Site internet :

<http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/saca/presentation/>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

? **Programme de soutien aux organismes communautaire**

Objectifs organismes financés :

Aide et entraide

Sensibilisation, promotion et défense des droits

Milieus de vie et de soutien dans la communauté

Hébergement

Regroupements régionaux et organismes nationaux

Adresse : dépendante des régions (voir site internet)

Site internet :

<http://www.rrsss07.gouv.qc.ca/publications/pdf/Programme%20de%20soutien%20aux%20organismes%20communautaires%202004-2005.pdf>

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE

? Programme À égalité pour décider

Objectif : Favoriser la participation des femmes dans tous les lieux de pouvoir

Programme À égalité pour décider
Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^{ème} étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : (418) 643-9052
Télécopie : (418) 643-4991
Site internet :
<http://www.scf.gouv.qc.ca/>

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION

? Programme de soutien à la participation civique (PSPC) (en cours de modification)

Objectif : Soutenir les organismes communautaires en vue d'encourager une plus grande participation des citoyens à la vie collective, de favoriser le développement de l'appartenance à la société québécoise et de contrer l'exclusion (Programme de soutien à la participation civique)

Aider les jeunes des minorités visibles à s'insérer dans la société en considérant leurs apports spécifiques et les obstacles à leur participation pleine et entière (Fonds des jeunes des minorités visibles)

? Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)

Objectifs : Faciliter la transition et l'insertion en emploi des nouveaux immigrants; Aider les nouveaux immigrants à comprendre les mécanismes, les règles et le fonctionnement du marché du travail; Permettre aux nouveaux immigrants de développer leur employabilité et d'acquérir des expériences de travail; Faciliter l'accessibilité et l'utilisation maximale des ressources, services et programmes offerts à l'ensemble de la population québécoise en matière d'insertion en emploi.

? **Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)**

Objectifs : Accueillir les nouveaux immigrants et les aider dans leurs démarches d'établissement de manière qu'ils puissent devenir rapidement des membres actifs de la société québécoise. Faciliter l'accessibilité et l'utilisation maximale des ressources, des services et des programmes offerts à l'ensemble de la collectivité. Développer des mécanismes d'intervention avec les ressources affectées aux services et programmes offerts à l'ensemble de la collectivité. Susciter un engagement plus grand de la société d'accueil à l'établissement des nouveaux immigrants.

? **Autres programmes : Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR) et Programme de soutien à des projets d'intégration (SPI)**

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : (514) 873-8624
Télécopieur : (514) 873-7349
Site internet :
<http://www.mrci.gouv.qc.ca/>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

? **Programme de mobilisation des collectivités**

Objectifs :

Favoriser la création de vastes partenariats locaux en vue de trouver des solutions aux problèmes locaux en matière de prévention du crime; accroître la sensibilisation et l'appui du public à la prévention du crime au niveau local; rehausser la capacité de collectivités diverses à s'attaquer à la criminalité et à la victimisation.

Secrétariat du Comité conjoint de gestion
Sécurité publique et Protection civile Canada et Sécurité publique Québec
Programme de mobilisation des collectivités
Direction des affaires policières et de la prévention du crime
À l'attention de M^{me} Danièle Desmeules
2525, boul. Laurier, 4^e étage, Tour du Saint-Laurent
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Site internet :
<http://www.prevention.gc.ca/fr/programs/cmp.html#5>

CENTRAIDE

? Réalisation de campagnes de souscriptions

Objectifs :

Combattre l'exclusion, aider les familles, redonner à chacun des lieux d'appartenance, intégrer les personnes immigrées, aider les communautés à agir.

Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Canada
Téléphone : (514) 288-1261
Télécopieur : (514) 350-7282
<http://www.centraide-mtl.org>

II-SOURCES FÉDÉRALES

CONDITION FÉMININE Canada

? Programme de promotion de la femme

Objectif : Appuyer les interventions faites par des groupes de femmes et d'autres partenaires qui militent en faveur de l'égalité des femmes, en se penchant sur la situation économique, sociale, politique et juridique des femmes.

Site internet :

http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/wp_f.html

? Fonds de recherche en matière de politiques

Objectif : Soutenir la recherche en matière de politiques indépendantes, pertinentes sur le plan national et avant-gardistes, portant sur les enjeux liés à l'égalité des sexes.

Site internet :

http://www.swc-cfc.gc.ca/funding/prfmandate_f.html

1564, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K2
Téléphone : (514) 283-3150 ou 1-888-645-4141
Courriel : infomontreal@swc-cfc.gc.ca

PATRIMOINE CANADIEN

? Programme du multiculturalisme

Objectif :

Participation des minorités ethnoraciales aux processus décisionnels

Dialogue public éclairé et action communautaire contre le racisme

Élimination des obstacles systémiques dans les institutions publiques

Politiques, programmes et services fédéraux adaptés à la diversité ethnoraciale

Site internet :

http://www.pch.gc.ca/progs/multi/index_f.cfm

? Programme des droits de la personne

Objectif :

Promouvoir le développement, la compréhension, le respect et la jouissance des droits de la personne au Canada

Site internet :

http://www.pch.gc.ca/pc-ch/sujets-subjects/divers-multi/multi/index_f.cfm

Complexe Guy Favreau

200, boul. René Lévesque Ouest

Tour ouest, 6^{ème} étage

Montréal (Québec) H2Z 1X4

Téléphone : (514) 283-2332

Télécopie : (514) 496-1553

<http://www.pch.gc.ca>

FONDATION CANADIENNE DES FEMMES

? Développement économique et prévention de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles

Objectif : La Fondation canadienne des femmes (FCF) mobilise et accorde des fonds dans le but d'appuyer la prévention de la violence faite aux femmes ainsi que d'aider les femmes bâtir leur autonomie économique.

133, rue Richmond Ouest, bureau 504,

Toronto Ontario M5H 2L3

Téléphone : (416) 365-1444

Télécopieur : (416) 365-1745

Site internet :

<http://www.cdnwomen.org/>

? LES CRITÈRES DE FINANCEMENT DE QUELQUES BAILLEURS DE FOND

Bailleurs de fonds	Critères d'admissibilité aux programmes ou d'évaluation des projets	Facteurs d'exclusion aux programmes
<p>SACA Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Être un organisme à but non lucratif légalement constitué -Démontrer un enracinement dans la communauté -Entretenir une vie associative et démocratique -être libre de déterminer sa mission, ses orientations et ses pratiques -Avoir été constitué à l'initiative de la communauté -Poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale -Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée, c'est-à-dire entre autres agir sur les causes des situations problématiques et intervenir auprès d'une catégorie de personnes ou de diverses populations plutôt qu'uniquement auprès de ses membres -être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public 	<ul style="list-style-type: none"> -Organismes ou regroupements d'organismes qui ne s'apparentent pas à l'action communautaire autonome, tels les fondations...et tout organisme ou regroupement d'organismes dont la mission ou les activités sont de nature politique, partisane, religieuse, syndicale ou professionnelle. -Les demandes visant à combler un déficit accumulé, l'achat ou la rénovation de biens immobiliers et de véhicules de transport.
<p>MRCI Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration Programme de soutien à la participation civique PSPC</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence du projet au regard des objectifs généraux et spécifiques du programme -Pertinence du projet au regard des priorités annuelles d'attribution -Pertinence du projet au regard des besoins du milieu auquel il s'adresse et des caractéristiques particulières des participants -Pertinence des activités prévues au regard des objectifs du projet -Caractère original et novateur des activités prévues -Caractère structurant des activités prévues : capacité de mobiliser un grand nombre de participants ou d'organismes, impacts à long terme sur le milieu, potentiel de développement, potentiel de transférabilité -Capacité de l'organisme à réaliser le projet : expérience et compétences, ressources humaines et matérielles, capacité logistique, accès aux ressources et aux collaborations requises; le respect des ententes antérieures avec le ministère 	<ul style="list-style-type: none"> -Célébration des fêtes nationales -Activités axées sur la promotion d'us et coutumes, ou des valeurs d'une religion -Activités de nature principalement récréative -Production et diffusion de périodiques -Activités visant l'apprentissage ou la pratique du français -Activités liées au fonctionnement ou aux activités régulières des organismes -Activités admissibles dans le cadre des autres programmes d'aide financière du ministère, ou qui relèvent de la mission ou des programmes d'autres ministères ou organismes. -L'organisme peut avoir d'autres sources de financement. Celles-ci doivent toutefois être divulguées et couvrir des coûts autres que ceux qui sont visés par la contribution du ministère.

<p>RRSSS Régie régionale de la santé et des services sociaux Programme de soutien aux organismes communautaires PSOC</p>	<p>-Être une personne morale constituée en vertu de la loi du Québec à des fins non lucratives, dont les affaires sont gérées par un conseil d'administration composé majoritairement de personnes utilisant les services de l'organisme ou de membres de la communauté qu'il dessert, et dont les objectifs et les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux (Loi sur les services de santé et les services sociaux, article 334) -s'être dotés de règlements généraux dûment approuvés en assemblée générale et révisés au besoin -Réaliser des activités qui s'inscrivent dans la structure d'accueil du programme telles qu'elles sont définies subséquentement</p>	<p>-L'organisme poursuit des objectifs et des activités qui relèvent prioritairement d'un autre ministère, peu importe que ce ministère offre ou non un PSOC -L'organisme poursuit des objectifs et des activités qui relèvent prioritairement d'un autre niveau de gouvernement -L'organisme réalise des objectifs et des activités qui visent prioritairement soit la tenue de congrès, colloques ou séminaires, soit la préparation et la production de matériel didactique ou promotionnel -L'organisme exerce prioritairement des activités de recherche -L'organisme a prioritairement pour objectifs et activités l'acquisition ou la rénovation de biens immeubles, en tout ou en partie -L'organisme est engagé prioritairement dans la redistribution de subventions (fondations)</p>
<p>Condition Féminine Canada CFC Programme de promotion de la femme</p>	<p>Initiatives admissibles : -S'inscrire dans le mandat du Programme de promotion de la femme -Aborder un ou plusieurs des objectifs et des domaines cibles du Programme -Faire appel à la participation de femmes touchées par la question, à toutes les étapes de l'initiative (p. ex. planification, mise en œuvre, suivi et évaluation) et y intégrer leurs préoccupations -Identifier d'autres sources possibles d'aide, financière ou autre, ou les deux.</p> <p>Qui est admissible? -Les groupes de femmes au Canada dont l'objectif est de favoriser l'égalité pour les femmes dans la société canadienne -D'autres organisations bénévoles et à but non lucratif du Canada qui ont comme engagement de promouvoir l'égalité des femmes dans la société canadienne (y compris les comités ad hoc ou permanents, des coalitions d'organisations bénévoles et à but non lucratif où les femmes jouent un rôle important dans le processus décisionnel)</p> <p>Autres critères : L'organisation doit démontrer que : -Ses principes, ses objectifs et ses activités favorisent l'égalité des femmes en conformité avec la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes</p>	<p>Initiatives non admissibles -La prestation de services directs de santé ou de services sociaux -Les projets portant sur l'épanouissement affectif ou spirituel ou encore sur le perfectionnement personnel ou professionnel -Des initiatives qui ont déjà été menées à terme -Des initiatives qui se déroulent à l'extérieur du Canada -Les activités périodiques qui ne sont pas directement liées à une stratégie de changement clairement définie</p> <p>Coûts non admissibles : -Les dépenses d'immobilisation -Les frais, y inclus les frais de déplacement, engagés à l'extérieur du Canada -Les coûts engagés avant l'approbation du financement de l'initiative</p> <p>Autre restriction : -Le Programme de promotion de la femme ne financera pas 100 pour cent des coûts d'une initiative</p>

	<p>les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, la Charte canadienne des droits et libertés et le Programme d'action de Beijing</p> <ul style="list-style-type: none">-Son fonctionnement est démocratique ou participatif et qu'elle représente bien ses membres ou un public cible-La personne chargée de présenter la demande a l'appui du groupe-Les résultats de toute initiative financée seront mis à la disposition du public et d'autres organisations qui font la promotion de l'égalité des femmes au Canada.	
--	--	--

? **GROUPES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE**

Nom du groupe ou comité	Coordonnées
Action femmes handicapées de Montréal	7785, Louis Hébert Montréal (Québec) H2E 2Y1 Tél : (514) 725-4123 maria@colba.net
ACCESS	1030, rue Beaubien est, bureau 301 Montréal (Québec) H2S 1T4 Tél : (514) 287-1106 Fax : (514) 287-7443 access@bellnet.ca
Afghan Women Association	4220, D'Herelle, suite 5 Tél: (514) 593- 5507 makaref@hotmail.com
Afrique au féminin	419, St-Roch, 2 ^{ème} étage Montréal (Québec) H3N 1K2 Tél : (514) 272-3274 Fax : (514) 272-8617 aaf@ca.inter.net
ALAC, Association Latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges	5307, ch. De la Côte-des-Neiges, 3 ^{ème} ét., Montréal (Québec) H3T 1Y4 Tél : (514) 737-3642 Fax : (514) 737-3514 alac@cam.org
Amitié Soleil	715, rue Chatham Montréal (Québec) H3J 1Z3 Tél : (937-5876
Association des femmes africaines de Québec	720, boul. Pie XII Ste-Foy (Québec) J1X 3S2 Tél : (418) 653-4810
Association des Aides familiales du Québec	1750, rue St-André, local Z-3023 Montréal (Québec) H2L 3T8 Tél : (514) 272-7156 Fax : (514) 272-7156 aafq@cam.org Site Web : www.cam.org/~aafq
Association des femmes iraniennes de Montréal	872, Ch. Rue Boisée Pierrefonds (Québec) H8Z 2Y7 Tél :(514) 624-4648 surrey@aei.ca
Association tunisienne des Mères du Canada	1101, Rachel Est, App.1006 Montréal (Québec) H2J 2J7

	Tél : (514) 526-0938 Fax : (514) 526-5157 amelbelhassen@yahoo.fr
Black Community Ressource Centre	6767, Côte-des-Neiges, Suite 440 Montréal (Québec) H3S 2T6 Tél : (514) 342-2247 Fax : (524) 342-2283 brcr@qc.aira.com
Bouclier d'Athéna (Centre des femmes grecques)	Montréal et Laval Tél : (514) 274-8117 / (450)688-6584 Fax : (514) 274-7591 bouclier@cam.org
Canadian Women 4 Women Afghanistan-Montreal Chapter	in 4315, St-Hubert. #6 Montréal (Québec) H2J 2W6 Tél : (514) 346-3151 W4wamontreal@hotmail.com
CEJFI-Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes	1055, Ste-Croix St-Laurent (Québec) H4L 3Z2 Tél : (514) 744-2252 Fax : (514) 748-6323 cejfi@cam.org
Centre des femmes italiennes de Montréal	1586, Fleury-est, Montréal, H2C 1S6 Tél : (514) 388-0980 Fax : (514) 388-1638 cfim@bellnet.ca
Centre Communautaire des Femmes Sud-Asiatiques	1035 rue Rachel Est, 3e étage, Montréal, H2J 2J5 Tél : (514) 514-528-8812 Fax : (514) 528-0896 SAWCC@CAM.org
Concertation femmes	2005, rue Victor-Doré, bureau 220 Montréal (Québec) H3M 1S4 Tél : (514)336-3733 Fax : (514)856-2400 concertationfemme@bellnet.ca
COPSI- Centre d'orientation para légale et sociale pour immigrants	4893, St-Dominique Montréal (Québec) H21 1T9 Tél : (514) 843-6869 Fax : (514) 843-9118 copsi@qc.aira.com
Centre international des femmes de Québec	915, boul. René Lévesque ouest, bur. 110 Sillery (Québec) G1S 1T8 Tél : (418) 688-5530 Fax : (418) 688-1967 cifq@bellnet.ca

Centre pour femmes immigrantes de l' Estrie	244, Dufferin, Bur.255 Sherbrooke (Québec) J1M 4m4 Tél: (819) 822-2259 cfimmig@cooptel.qc.ca
CTI-Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants	5482, Victoria Montréal (Québec) H3W 2P8 Tél/Fax : (514) 342-2111 Iwc-cti@yahoo.ca
Centre des femmes interculturel Claire	3858, Henri-Bourrassa est Montréal (Québec) H1H 1K5 Tél : (514)325-9116 Fax : (514) 325-7253
Collectif des femmes immigrantes	7124, rue Boyer Montréal (Québec) H2S 2J8 Tél : (514) 279-4246 Fax : (514) 279-8536 cfiq@videotron.net /Site : www.cfiq.org
Comité femmes de la Fédération des communautés culturelles de l' Estrie	1084, rue King ouest, bur. 02 Sherbrooke (Québec) J1H 1S2 Tél/Fax: (819) 823-0841 fcce@bellnet.ca
Comité de solidarité avec les femmes afghanes	5, Vincent d'Indy, #401 Outremont, H2V 2S7 Tél /Fax: (514)739-9405 ybarzi@yahoo.fr
Congrès des femmes noires du Canada Chapitre Ville-Marie	1735, av. Jacques Lemaistre Montréal (Québec) H2M 2C7 Tél : (514) 388-4003 amanthe@sympatico.ca
Envol des femmes noires/Black Women on the Rise	5775, rue St- Jacques Montréal (Québec) H4A 2E8 Tél : (514) 485-7814
Femmes du Monde à Côte-des-Neiges	6767, Ch. De la Côte-des-Neiges, Bur.587 Montréal (Québec) H3S 2T6 Tél : (514) 735-9027
« Femmes sans frontières » Association multi-ethnique pour l' intégration des personnes handicapées	6462, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2S 3C4 Tél : (514) 272-0680 Fax : (514) 272-8530 Courriel : ameiph@ameiph.com Site web : www.ameiph.com
Groupe de travail contre la discrimination	736, Ste-Marguerite Montréal Tél/Fax : (514) 331-5427
Maison pour femmes immigrantes	C.P. 9846 , Ste-Foy (Québec) G1V 4C3

	Tél : (418) 652-9761 Fax : (418) 652-8257 Mhfiq@globetrotter.net
Maison d'Haïti	8833, boul. St-michel Montréal (Québec) H1Z 3G3 Tél : (514) 326-3022 Fax : (514) 326-3024 mhaiti@mhaiti.com Site Web : www.mhaiti.com
Multi-femmes deux Inc.	Case postale 429 Succursale De Lorimier Montréal (Québec) H2H 2N7 Tél : (514) 524-5776 Fax : (514) 524-5874
Organisation des femmes ukrainiennes du Canada	8013, rue Fonain Ville La Salle, H8N 2E7 Tél : (514) 363-2283 mf2@cam.org
Petites Mains	5950, Côte-des-Neiges, 2 ^{ème} étage Montréal (Québec) H3S 1Z6 Tél : (514) 738-8989 Fax : (514) 738-6193 info@petitesmains.com Site Web : www.petitesmains.com
Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne	239, Brookfield Montréal (Québec) H3P 2A5 Tél : (514) 731-1077 (450) 653-6162
Pinay (Association des femmes des Philippines)	6974, 23 ^{ème} Avenue, #6 Montréal Tél: (514) 931-8731 ext: 5100 cpalmaria@dawsoncollege.qc.ca
Ralliement des infirmières et auxiliaires d'origine haïtienne à Montréal	1189, Goudbois St-Hubert (Québec) J4T 3P1 Tél : (450) 676-7496
Réseau Femmes chiliennes	3722, Coloniale, #13 Tél : (514) 287-5343 Surchile2hotmail.com
TOTAL	39

? QUESTIONNAIRES ENVOYÉS AUX GROUPES

Fédération des femmes du Québec

Comité d'appui aux groupes de femmes des communautés ethnoculturelles

**Sondage sur la réalité du financement
des groupes de femmes des communautés culturelles**

Nom de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Site web :

1. Quels sont les objectifs visés par votre groupe?

2. Comment vous identifiez-vous?

- **Groupe** _____ **autonome?**

- **Comité?** _____

- **Autres?** _____

3. Quelles femmes rejoignez-vous ou avec quelles femmes travaillez-vous actuellement?

4. À quels besoins particuliers de ces femmes, votre groupe tente t-il de répondre?

5. Citez quelques activités réalisées par votre groupe?

6. Vous identifiez-vous comme un groupe féministe? Pourquoi?

7. Depuis quand votre groupe est-il en place?

8. Êtes-vous un groupe incorporé?

-Oui,	depuis	quand?
-Non,		pourquoi?

9. Votre groupe a-t-il déjà fait une demande de financement?

-Oui. À quel(s) ministère(s) ou organisme(s) et à quelle date?

-En moyenne quel était le montant demandé pour chacune de ces demandes au cours des trois dernières années?

-Non, pourquoi?

10. Votre groupe a-t-il déjà été financé?

-Oui. Pour son fonctionnement ou pour un projet spécifique?

-En moyenne, par année, quel est le montant de subvention obtenu au cours des trois dernières années?

-Non. Comment fait-il pour réaliser ses objectifs?

11. Avez-vous des liens avec les groupes de femmes de la société majoritaire/d'autres groupes de femmes?

-Si oui, lesquels?

-S'agit-il de liens de militance, de collaboration ou autres avec ces groupes?

-Ces liens se concrétisent-ils par une collaboration humaine, matérielle, ou autre?

12. Accepteriez-vous de participer à un « focus group » de le cadre de cette recherche?

13. Commentaires ou autres remarques:

? **Questionnaires utilisés lors des *focus group***

Groupes non financés ou sous-financés

- 1-Êtes-vous un groupe dit « mono-ethnique » ou multiethnique de femmes?
- 2-Pensez-vous qu'un groupe de femmes dit « mono-ethnique » devrait être financé au même titre qu'un groupe de femmes multiethnique ?
- 3-À quels besoins considérez vous répondre et auxquels les autres groupes de femmes ne répondent pas?
- 4-À quels besoins considérez-vous répondre et auxquels les organismes communautaires travaillant auprès des personnes immigrantes et réfugiées ne répondent pas?
- 5-Quels sont les besoins financiers de votre groupe en termes de fonctionnement et de projets à réaliser par votre groupe?
- 6-Quels sont les critères qui excluent vos groupes des financements traditionnels du mouvement communautaire québécois?
Exemples : durée d'existence, appartenance à des réseaux, etc, autres.
- 7-Quels sont les critères « objectifs » (ex : certaines exigences administratives) et « subjectifs »(façons de faire différentes sur des questions particulières) dont les bailleurs de fond devraient à votre avis tenir compte en ce qui concerne les groupes de femmes à caractère ethnoculturel?
- 8-Quelles sources de financement connaissez-vous au niveau provincial et fédéral ?
Au niveau provincial?
Au niveau fédéral?
- 9-Vous paraît-il pertinent que la FFQ assure aux groupes concernés des formations sur les critères et les sources de financement disponibles au niveau provincial et fédéral?
- 10- Quels autres types d'actions pensez-vous que la FFQ devrait entreprendre pour changer la situation?

Groupes financés

- 1-Êtes-vous un groupe dit « mono-ethnique » ou multiethnique de femmes?
- 2-Pensez-vous qu'un groupe de femmes dit « mono-ethnique » devrait être financé au même titre qu'un groupe de femmes multiethnique ?
- 3-À quels besoins considérez vous répondre et auxquels les autres groupes de femmes ne répondent pas forcément?
- 4-À quels besoins considérez-vous répondre et auxquels les organismes communautaires travaillant auprès des personnes immigrantes et réfugiées ne répondent pas?
- 5-Les financements actuels de votre groupe en termes de fonctionnement et de projets correspondent-ils aux besoins réels des usagères? Certains besoins ont-ils été exprimés à l'intérieur de votre organisme?
- 6-Quels sont les critères qui, selon vous, pourraient améliorer les financements traditionnels du mouvement des femmes au Québec, en tenant compte de la pluralité de la société québécoise et des femmes?
- 7-Quels sont vos bailleurs de fond actuels et quelles autres sources de financement connaissez-vous au niveau provincial et fédéral ?
- 8-Quels sont les critères « objectifs » (ex : certaines exigences administratives) et « subjectifs »(façons de faire différentes sur des questions particulières) dont les bailleurs de fond devraient à votre avis tenir compte en ce qui concerne les groupes de femmes à caractère ethnoculturel?
- 9-Vous paraît-il pertinent que la FFQ assure aux groupes qui en ont besoin des formations sur les critères et les sources de financement disponibles au niveau provincial et fédéral?
- 10- Quels autres types d'actions pensez-vous que la FFQ devrait entreprendre pour changer la situation?

Non-funded or poorly funded groups

- 1- Is your organism a mono-ethnic or multiethnic group?
- 2- Do you think that a mono-ethnic group should get the same amount of funding than a multi-ethnic women group?
- 3- To which needs does **your** organism respond to compared to other women groups that already exist?
- 4- To which needs does **your** organism respond to when working with immigrants and refugees that other community groups omit?
- 5- Explain the financial need(s) of your organism in reference to *function* funding and *project* funding.
- 6- Which admissibility factor(s) exclude(s) your organism from general community funding?
(for example: minimal experience, membership to a network, etc.)
- 7- Which objective factor (ex: administrative issues or experience, etc.) and subjective factor
(ex: method used or else) should be considered in order to receive funding for ethno-cultural women groups?
- 8- Which kind of provincial and federal funding do you know of?

Provincial:

Federal:
- 9- Would it be coherent that the FFQ provided group sessions in which information on provincial and federal funding sources would be distributed ?(yes/no)
- 10- Which other types of actions do you think the FFQ should use to change the actual situation on funding of ethno-cultural groups for women?

Funded groups

- 1-Is your organism a mono-ethnic or multiethnic group?
- 2- Do you think that a mono-ethnic group should get the same amount of funding than a multi-ethnic group?
- 3-To which needs does your organism respond to compared to other women groups that already exist?
- 4- To which needs does **your** organism respond to when working with immigrants and refugees that other community groups omit?
- 5-Is the funding you are currently receiving (in terms of functioning and projects) in harmony with the needs of the users? And have other needs been expressed by the members of your organism in the recent past?
- 6-In your opinion, is there any more factors that could improve the conventional funding in the women movement in Quebec while keeping in mind the issues of social plurality in the province of Quebec and of the Women?
- 7-Who is funding your organization (which ministry, agency etc.) and which kind of provincial and federal funding do you know of?

Provincial:

Federal:
- 8- Which objective factor (ex: administrative issues or experience, etc.) and subjective factor (ex: method used or else) should be considered in order to receive funding for ethno-cultural women groups?
- 9- Would it be coherent that the FFQ provided group sessions in which information on provincial and federal funding sources would be distributed?(yes/no)
- 10-Which other types of actions do you think the FFQ should use to change the actual situation on funding of ethno-cultural groups for women?